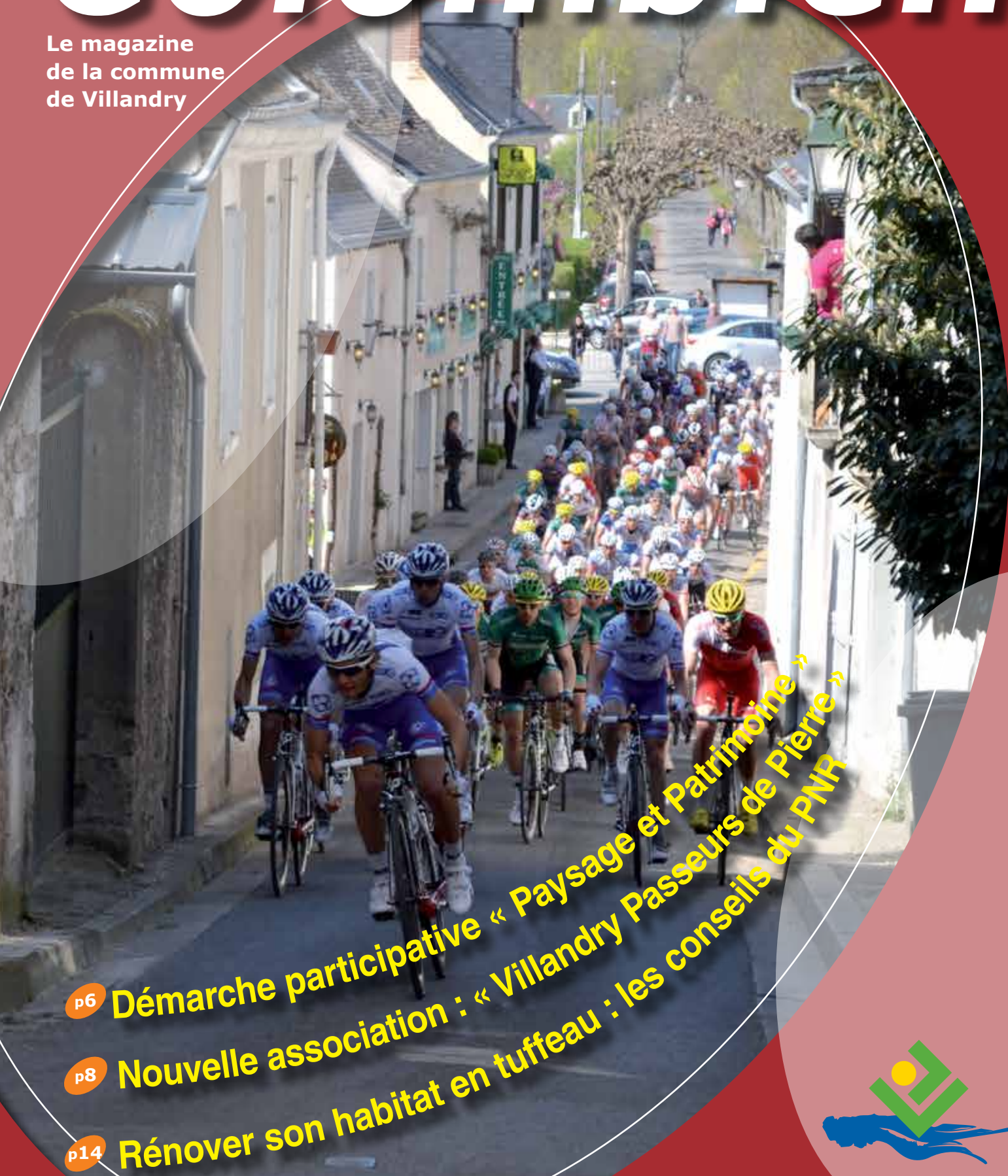


Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villedry



- p6** Démarche participative « Paysage et Patrimoine »
- p8** Nouvelle association : « Villedry Passeurs de Pierre »
- p14** Rénover son habitat en tuffeau : les conseils du PNR



LE MOT DU MAIRE



ETAT CIVIL
Octobre 2012
à mars 2013

● ● **Naissances**

Mélo die, née le 14/10/2012
Parents : Sophie CONDÉ
et Laurent GUILLEMINAULT
« Bellivier »

Victor, né le 18/10/2012
Parents : Aurélie TROUILLET
et Julien GEORGET
« La Tuilerie »

Sévan, né le 08/11/2012
Parents : Marilyn BICHARD
et Guillaume GOUIN
1 impasse des Rosiers

Élouan, né le 08/12/2012
Parents : Anaëlle SAULAY
et Benjamin MASCLEF
8 impasse du Bienheureux Père Ploquin

Azou, née le 08/01/2013
Parents : Ninon JACQUIN
et Fabien DE SMET
« La Fillonnerie »

Lily, née le 20/02/2013



Parents : Céline RAFFIN
et Gaëtan BOUFFET
3 rue de la Mairie

Lola, née le 02/03/2013
Parents :
Emilie PETIBON
et Jean-Luc TANCHE
« Munat »

CARNET ROSE :

ce n'est pas une première mais l'événement est tout de même exceptionnel : Lily est née à Villandry, au domicile de ses parents. La municipalité n'avait pas délivré d'acte de naissance depuis quelque quarante ans. Bienvenue à notre jeune Colombienne !



Colombiennes, Colombiens,

Dans le bulletin de l'an dernier, je vous écrivais que nous risquions de rentrer dans une période d'incertitudes et de difficultés, depuis nous en avons eu la confirmation. C'est de plus en plus difficile pour les ménages et c'est pour cette raison aussi que nous n'avons pas voulu augmenter les taux d'imposition de la commune, malgré une baisse conséquente (5 000 €) de la dotation de l'Etat. La Communauté d'Agglomération de Tour(s)plus a maintenu, elle aussi, ses taux de prélèvements.

Cette année encore le budget 2013 vient d'être voté (sans déficit bien sûr car nous n'y avons pas droit) mais calculé au plus juste pour nous permettre de réaliser malgré tout des investissements :

- l'impasse des Acacias va être refaite,
- la route de la Robichère sera reprise, pour sa partie basse, par l'entreprise Colas, car les fortes pluies ont dégradé une partie de la chaussée et nous devons réaliser un busage,
- les travaux de l'ancienne épicerie de Madame FOURMONT devraient commencer avant la fin de l'année pour réaliser des logements à l'étage ; le rez-de-chaussée accueillera l'agence postale et la bibliothèque,
- les travaux de la voûte de l'église vont démarrer après les appels d'offres ; nous sommes sur le point d'obtenir le permis de construire,
- nous avons changé le véhicule des agents de la voirie.

Notre budget 2013 s'équilibre à 955 000€ en fonctionnement, la recette de la taxe d'habitation est de 137 054 € et la taxe foncière de 128 388 €.

J'aimerais profiter de ce bulletin pour apporter des précisions sur l'effort que nous faisons en faveur de l'école et de la jeunesse en particulier puisque certaines personnes semblent estimer que cet effort est très insuffisant. C'est pourtant un poste que nous n'avons jamais négligé, bien au contraire. Les coûts pris en charge par la municipalité, à savoir : le fonctionnement des écoles, le déficit de la cantine, les subventions à la coopérative scolaire et au centre de loisirs des mercredis et des vacances, les aides à l'accueil périscolaire, la subvention à l'APPEV, les transports scolaires, tous ces montants additionnés atteignent la somme de 121 600 €. Montants auxquels il conviendrait d'ajouter l'entretien et le fonctionnement des bâtiments et les salaires des 4 agents employés à temps plein sur ces activités. Ces montants cumulés dépassent la recette perçue de la taxe d'habitation et ce fonctionnement n'est qu'une partie des charges de la commune bien entendu. Je n'ai pas pris en compte par ailleurs le city stade réalisé l'an dernier, d'une valeur de 70 000 €, qui s'adresse tout particulièrement aux jeunes de la commune.

Pour ce qui est de la semaine de 4,5 jours, nous avons décidé de ne la mettre en application qu'à la rentrée de 2014. Ce qui nous permet d'y travailler sereinement. Cette nouvelle organisation représentera un coût annuel supplémentaire évalué à 18 000 € et nous serons probablement amenés à recruter des personnes pour un temps de présence de 45 mn par jour.

Dans ce bulletin vous découvrirez la nouvelle ligne de bus avec des horaires plus adaptés. Elle sera mise en place après les vacances. Ces nouvelles prestations permettront d'aller vers TOURS et d'en revenir plus facilement, en ayant la possibilité de prendre le tramway pour accéder au centre ville. Afin que cette ligne perdure, bien sûr il faudra qu'elle soit empruntée.

Je vous laisse découvrir les informations de ce nouveau bulletin et vous souhaite de bonnes vacances en espérant que le beau temps arrive enfin.

Jean marie METAIS

Ces informations sont publiées avec l'accord des intéressés.

MAIRIE

2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »

magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par les élus de la Commission Communication :
Maria LEPINE, Miléna GIRARD, Jean-Philippe LANDAIS, Sophie PAIN.

© Reproduction interdite sans accord préalable
05/2011 - 600 exemplaires

Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr

Conception et impression : GOUET & COULEURS

www.gouetcouleurs-design.com

© 02 47 73 98 91 - Photos D.R. (Fotolia®)



●● SEANCE du 22 janvier 2013

INTERCOMMUNALITE

1 - Extension du périmètre de la communauté d'agglomération et modifications statutaires

Suite aux modifications statutaires approuvées par le Conseil Communautaire en date du 29 novembre 2012 relatives à l'extension du périmètre de cette dernière ainsi qu'à l'introduction des compétences facultatives « énergie » et « prestations de services », le Conseil Municipal accepte **l'intégration dans le périmètre de la Communauté d'Agglomération des communes de Parçay-Meslay, Rochecorbon et Chanceaux sur Choisille** et approuve les modifications statutaires relatives à l'introduction des compétences facultatives « **Energie** » et « **Prestations de services** ».

PERSONNEL

2 - Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe (annule et remplace la délibération n°7 du 13 novembre 2012)

Un poste d'Adjoint Technique de 2^{ème} classe à temps complet (35 H/semaine) est créé afin d'assurer les missions polyvalentes liées à l'entretien et aux tâches techniques dans la commune.

3 - Régime Indemnitare : modification

Conformément au décret du 17 novembre 2006 modifiant le taux maximal de l'indemnité spéciale des gardes champêtres, le conseil municipal décide d'attribuer au garde champêtre l'indemnité spéciale au taux de 16 %.

VOIRIE

4 - Attribution d'un nom à la voie communale n°463

Le conseil Municipal décide de nommer la voie communale n°463 « Rue du Pressoir ».

5 - Convention avec la DDT pour l'ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire)

La commune bénéficie de la mission d'assistance technique de l'Etat pour la solidarité et l'aménagement du territoire, afin de nous conseiller et nous assister dans le domaine de l'aménagement et de l'habitat et dans la gestion de la voirie.

Cette mission est définie par une convention annuelle reconductible deux années et est arrivée à son terme le 31 décembre 2012.

La commune est toujours éligible à cette prestation et peut continuer à bénéficier de cette prestation en demandant la mise en place d'une nouvelle convention pour la période 2013-2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre des politiques publiques prioritaires et des actions issues du Grenelle de l'environnement, l'Etat a souhaité que cette mission soit recentrée sur les volets suivants : Conseil en aménagement et habitat durable, gestion des bâtiments et énergies, politique des déplacements et notamment prise en compte de la sécurité de tous les modes de déplacements et de l'accessibilité. La convention ne prévoit plus de prestations dans le domaine de l'entretien de la voirie.

Le Conseil Municipal reconduit la convention pour la période 2013-2015.

●● SEANCE du 6 mars 2013

PERSONNEL

1 - Augmentation du temps de travail d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe

La charge de travail au sein du service administratif ne cessant de s'accroître, le Conseil Municipal décide d'augmenter le temps de travail d'un adjoint administratif de 2^{ème} classe passant ainsi de 17,5/35^{ème} à 22/35^{ème}.

Cet agent pourra ainsi renforcer le service administratif 6h00 par semaine.

ECOLE

2 - Report de l'application des rythmes scolaires à la rentrée 2014

Des réunions auxquelles Monsieur le Maire a assisté, notamment avec l'inspecteur d'académie, et des échanges qu'il a eus avec le directeur de l'école de Villandry ainsi qu'avec les communes voisines, il ressort que les nouveaux rythmes scolaires auront de forts impacts au niveau de l'accueil périscolaire et du centre de loisirs.

Afin de préparer au mieux ce changement, le conseil Municipal décide de demander une dérogation pour reporter l'application des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

URBANISME BATIMENT

3 - Désignation de l'architecte pour la rénovation de l'église - subventions

Le diagnostic de l'évaluation de travaux pour la restauration de la voûte de l'Eglise a été réalisé.

Pour la réalisation de ces travaux, le Conseil Municipal doit valider le choix de l'architecte fait par la commission d'appel d'offre, lors de la procédure adaptée dans sa réunion du 14 juin 2012.

S'agissant d'une Eglise inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 30 mars 1926, ce dernier doit être architecte du patrimoine.

Le Conseil Municipal décide de retenir Monsieur DE SAINT JOUAN Arnaud comme Maître d'œuvre pour ces travaux, Monsieur DE SAINT JOUAN ayant déjà effectué le diagnostic.

Le montant des travaux nécessaires à la restauration de la voûte de la nef de l'église étant estimé à 258 000,35 €, le Conseil Municipal décide de solliciter les différents organismes et collectivités pour obtenir des subventions dans le cadre de ces travaux.



LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

●● SEANCE du 25 mars 2013

FINANCES - BUDGET

1 - le compte administratif 2012 et le compte de gestion du receveur sont arrêtés comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	€
RECETTES	800 959.10
DEPENSES	657 136.67
RESULTAT DE L'EXERCICE	143 822.43
RESULTAT REPORTE	265 266.35
RESULTAT DE CLOTURE	409 088.78

SECTION D'INVESTISSEMENT	€
RECETTES	413 743.51
DEPENSES	381 095.98
RESULTAT DE L'EXERCICE	32 647.53
RESULTAT REPORTE	50 381.53
RESULTAT DE CLOTURE	83 029.06

Le résultat de fonctionnement de l'exercice est affecté de la façon suivante :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice	+ 143 822.43 €
B Résultats antérieurs reportés	+ 265 266.35 €
C Résultat à affecter	+ 409 088.78 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	0,00 €
R 001 (excédent de financement)	+ 83 029.06 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)	
Besoin de financement	- 299 130.54 €
Excédent de financement (1)	0,00 €
Besoin de financement F = D + E	216 101.48 €
AFFECTATION = C = G + H	409 088.78 €

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	216 101.48 €
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)	192 987.30 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)	0,00 €

2 - contributions directes - vote des taux

Le taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières sont reconduits sur 2013 et fixés à :

Taxe d'habitation	14,50 %
Taxe foncière bâti	19,00 %
Taxe foncière non bâti	41,25 %

3 - adoption du budget primitif 2013

Le budget primitif de l'exercice 2013 est arrêté et les crédits votés comme suit :

FONCTIONNEMENT:	955 302.30 €
INVESTISSEMENT:	505 180.93 €

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement,
- avec définition des opérations :

- 104 - Aménagement Place du 8 Mai
- 105 - Aménagement du Centre Bourg (immeuble Fourmont)
- 106 - Agrandissement du local technique

4 - vote des subventions 2013

Les subventions accordées aux associations se répartissent de la façon suivante :

Libellé	Subvention municipale 2013	Subvention intercommunale 2013
CENTRE SOCIAL JULES VERNE	14 000,00 €	-
Aide à Domicile Milieu Rural	350 €	-
Ass. Parents d'élèves	1.000 €	-
Stars Trec	200 €	-
Coopérative Scolaire de l'Ecole	2.600 €	-
Garderie Périscolaire	2 000 €	-
Villandry-Village	800 €	4 200 €
Etoile Sportive Berthenay	150 €	-
Villandry Football Club	200 €	800 €
Rugby de Langeais	90 €	-
Villandry Passeur de Pierres	200 €	-

Subventions exceptionnelles 2013

Le Conseil Municipal décide d'attribuer 100 € à l'UNAC pour l'élévation d'un mémorial en mémoire des combattants tombés en Afrique du Nord et de réserver la somme de 10 000 € maximum à l'association « la Perdrix » pour le poste de directeur, la commune se réservant la possibilité de verser cette somme sous conditions et en déduction des autres subventions dont pourrait bénéficier « la Perdrix » conformément à la délibération du 6 septembre 2012.

INTERCOMMUNALITE

5 - fonds de concours : demande de subvention

Le Conseil Municipal sollicite une aide de la Communauté d'agglomération de Tour(s) plus pour l'acquisition de matériel, inscrit au programme d'investissement 2013 :

	HORS TAXES
Acquisition véhicule	11 000€
Matériel urbain	2 000€
Aménagement du cimetière	10 000€
Ordinateur	1 000€
Illuminations de fin d'année	3 000€

FINANCES

6 - fonds d'aide aux communes rurales 2013

Le conseil municipal sollicite auprès du Conseil Général l'attribution d'une subvention au titre des Fonds d'aide aux



communes rurales qu'il prévoit d'affecter aux travaux à réaliser Rue des Acacias (montant estimé à 14 386 € HT), aux travaux à réaliser Rue des AFN (montant estimé à 4 434 € HT) et aux travaux à réaliser Route de la Robichère (montant estimé à 7 367 € HT).

SERVICE ADMINISTRATIF : Agence Postale Communale

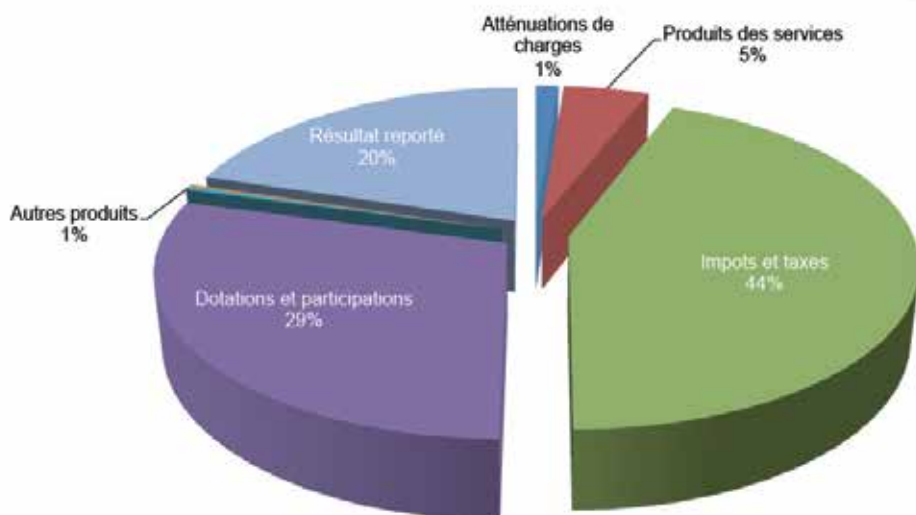
Un emploi saisonnier d'Adjoint Administratif 2^e classe est créé à compter du 1^{er} juin 2013 pour une durée hebdomadaire de 15 H/ semaine (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

PERSONNEL

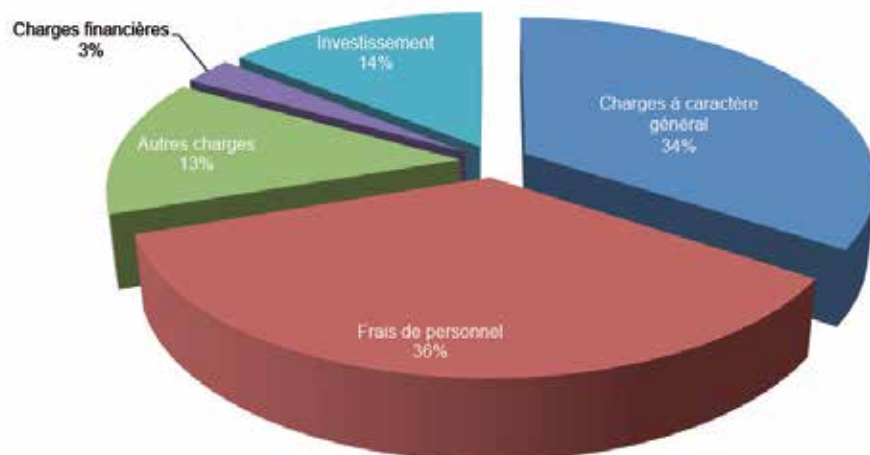
Un emploi saisonnier d'Adjoint Technique 2^e classe est créé à compter du 2 mai 2013 pour une durée hebdomadaire de 35 H/ semaine (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

BUDGET 2013 (Total : 955 302,30 €)

Recettes de fonctionnement 2013



Dépenses de fonctionnement 2013



A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

« Un cadre de vie partagé à Villandry »



Réunion publique à la salle associative de Villandry, le 24 mai 2013 à 20h30

Des chercheurs et paysagistes des écoles du paysage d'Angers, de Bordeaux et de Versailles se sont rapprochés de l'équipe municipale pour mettre en place un projet participatif d'aménagement et de gestion du territoire communal. Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de recherche « Paysage et Développement Durable » lancé par le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et l'Energie.

La participation devient une étape fondamentale de la mise en place des projets. La démarche participative mise en place sur Villandry par l'équipe de chercheurs-aménageurs est une expérience pilote qui vise à expérimenter les dispositifs de

participation et améliorer le processus de formation des futurs aménageurs qui sauront impliquer la population dans les projets qu'ils conduiront.

Pourquoi Villandry ? Commune typiquement ligérienne, Villandry présente une dualité paysage remarquable (le château) et paysage cadre de vie. Sa situation en limite du Parc Naturel Régional et en limite de l'agglomération tourangelle constitue un double enjeu de gestion et d'aménagement qui doit intégrer la perpétuelle transformation de notre territoire liée à la migration périurbaine, aux évolutions des modes de vie, aux attentes des citoyens. L'objectif de la participation citoyenne est

de faire en sorte que chacun se reconnaisse dans les aménagements futurs.

La démarche associe habitants, élus et experts qui participent collectivement à la conception du projet. Elle a pour finalité de faire émerger une vision partagée du cadre de vie, de déterminer des orientations générales puis des actions à engager pour répondre aux enjeux de gestion du territoire.

Pour vous informer sur le projet et suivre ses évolutions : rendez-vous à la réunion publique organisée le 24 mai prochain à 20H30.

Les ateliers école

Pour que notre démarche participative s'adresse à l'ensemble des colombiens, il ne fallait pas oublier d'y inclure les enfants de Villandry. Grâce à l'aimable collaboration du directeur de l'école, Monsieur Meaux, nous avons commencé avec les enfants du CM1-CM2 une série d'ateliers sur les paysages de la commune.

Au cours du premier atelier, qui s'est déroulé dans la matinée du jeudi 21 mars dernier, nous avons demandé aux enfants de nous présenter leur commune à leur façon, à l'aide d'un dessin. La consigne était la suivante: «Nous ne connaissons pas très bien Villandry, nous avons besoin que vous nous aidiez à nous repérer dans la commune.» Pendant 10 minutes, les enfants se sont donc minutieusement attelés à cette tâche. Certains dessins ont ensuite été affichés sur le tableau électronique et les élèves sont venus les commenter.

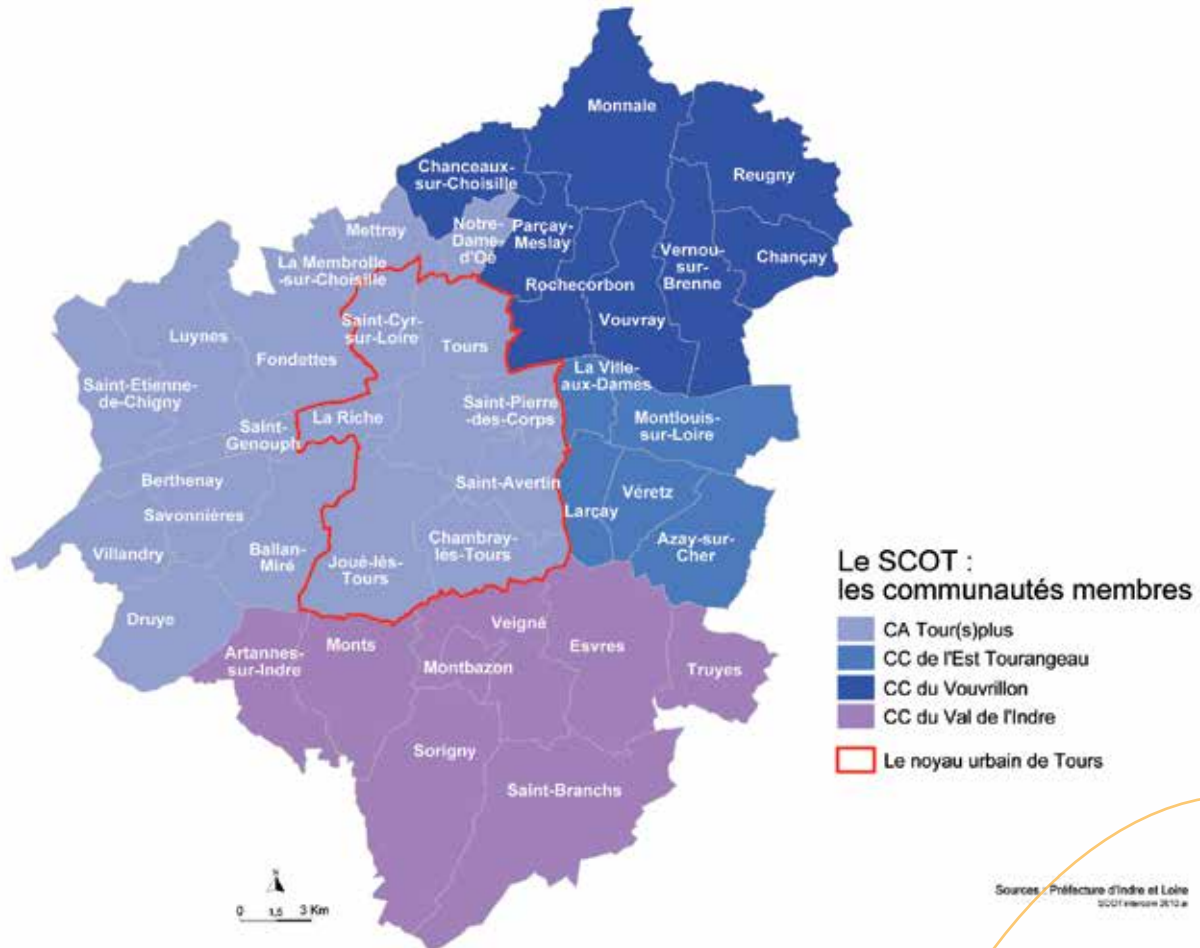
Vous pouvez suivre l'avancée des ateliers (résumé, photos, etc.) sur le site internet du projet :

www.villandrypaysage.fr (dans la rubrique « le projet »)

SCOT objectif 2030 : Votre avis nous intéresse !

Le projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle (SCOT) a été arrêté le 25 janvier dernier par le SMAT, Syndicat Mixte en charge de son élaboration.

Ce document d'urbanisme qui concerne 40 communes va organiser le développement durable du territoire à partir d'une vision partagée à l'horizon 2030.



Habitat, développement économique, commerce, déplacements, environnement, agriculture..., autant de thèmes qui sont développés dans le SCOT.

Ce document ainsi que le Document d'Aménagement Commercial (DAC) vont être soumis à une enquête publique unique préalablement à l'approbation du SCOT et à sa mise en œuvre.

Celle-ci va se dérouler du mardi 21 mai au mardi 25 juin.

Dans ce cadre, un document d'information sur le SCOT et le DAC sera mis à la disposition du public pour être consulté dans chaque mairie du territoire à leurs jours et heures d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique unique sera mis à la disposition du public qui pourra le consulter et formuler ses observations dans un registre ouvert prévu à cet effet.

Les observations pourront également être formulées par courrier à l'attention du commissaire enquêteur au l'enquête publique unique à l'adresse suivante :

Siège du Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle
60 avenue Marcel DASSAULT
CS30651
37206 TOURS Cedex 3

De plus, le public pourra consulter le dossier d'enquête publique unique sur le site internet du SMAT à l'adresse :

www.scot-agglotours.fr
Il pourra formuler ses observations via ce site internet ou à l'adresse électronique suivante : info@scot-agglotours.fr

Toute information complémentaire, relative au projet de Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Tourangelle et au Document d'Aménagement Commercial ou à la présente enquête

publique unique pourra être demandée auprès de Monsieur Frédéric TALLOIS, Chef de projet du SCOT de l'agglomération tourangelle, par courrier adressé à son attention au SMAT, 60 avenue Marcel Dassault, CS30651, 37206 TOURS CEDEX 3, ou par télécopie à son attention au N° 02 47 80 11 65 ou encore par courrier électronique au contact info@scot-agglotours.fr.

Renseignez-vous en mairie pour connaître les lieux, jours et horaires auxquels vous pourrez consulter le dossier d'enquête publique ainsi que les permanences au cours desquelles le commissaire enquêteur se tiendra à votre disposition pour recevoir vos observations portant sur le projet de SCOT et/ou sur le DAC.

Retour à l'école...

C'est maintenant devenu une tradition à l'école des Petits Colombiens. Depuis 3 ans, les élèves de CM2 partis au collège en septembre dernier sont invités à revenir passer une matinée là où ils ont fait leurs premiers pas d'écolier. Un petit déjeuner leur est offert par l'école. C'est un moment toujours très convivial. Les « anciens » sont très heureux de se revoir. Tous ne fréquentent pas le collège de secteur (Langeais) et certains n'ont pas eu l'occasion d'échanger depuis le mois de juillet, lorsqu'ils ont franchi une dernière fois le portail de l'école primaire.

Ce samedi 9 mars, ils se sont donc assis dans la classe qu'ils occupaient encore il y a quelques mois et ont évoqué des souvenirs qui leur paraissent déjà loin (ce qui peut faire sourire les plus vieux d'entre nous !). Chaque fois, le maître retrouve des visages changés et des langues... plus déliées ! Il questionne les enfants sur leurs réussites au collège et s'amuse à faire à chacun de petits commentaires (toujours très positifs !) à partir des copies des bulletins du premier trimestre reçues à l'école. Les enfants, eux, trouvent que l'école est « toute petite » et que le maître n'a pas plus de cheveux qu'avant... Ils ont été bien entendu invités à venir assister au spectacle préparé par l'école le 25 mai prochain. Encore une occasion pour eux d'évoquer des souvenirs « lointains » !



« La promotion » 2012

Premier rang de gauche à droite : Gaspard, Elisa, Margot , Romain, Titouan, Cléa, Noëlline.

Second rang : Marie Amélie, Clara, Louane, Julie, Lina, Alice, Grégory, Mathys, Léo, Thomas, Léa.

Il manquait Sarah et Thibault qui n'ont malheureusement pas pu être parmi nous.

La Perdrix



La Perdrix est une association qui propose d'accueillir les enfants scolarisés à Villandry de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 sur les périodes scolaires.

L'équipe d'animation, encadrée par Anne-Lise, directrice de l'accueil périscolaire, propose aux enfants des activités ludiques, récréatives et adaptées aux âges et rythmes de chacun.

Le projet d'amélioration de la qualité de l'accueil périscolaire suit son cours et La Perdrix évolue positivement :

- les espaces ont été réaménagés et décorés en collaboration avec les enfants
- les activités sont élaborées en réunion d'équipe et renouvelées chaque semaine.
- la qualité nutritionnelle des goûters a été améliorée : des pommes provenant de Lignières-De-Touraine sont proposées chaque jour aux enfants, les produits industriels sont réduits au minimum. Davantage de laitages doivent être intégrés au menu et des partenariats avec des producteurs locaux sont à l'étude.

Des animations ponctuelles sous la forme de « temps fort » ont eu lieu depuis le début d'année :

- La fête de Noël : Exposition des créations des enfants, goûter festif. A cette occasion, l'association a offert des cages et un ballon de football ainsi que des jeux de société pour les petits et les plus grands.
- La galette des rois : les enfants ont cuisiné leur propre galette qu'ils ont ensuite dégusté tous ensemble.

→ La chasse aux œufs : Confection de paniers et recherche des œufs en chocolat dispersés dans la cour de l'école maternelle. Un atelier maquillage a été mis en place. Une animation sera proposée fin juin/début juillet pour clore cette fin d'année scolaire.

Enfin, le Bureau de la Perdrix a rédigé le projet éducatif de l'accueil périscolaire de Villandry. Celui-ci est disponible sur demande et sera remis systématiquement aux familles lors des inscriptions de septembre 2013.

L'équipe d'animation est en cours d'élaboration du projet pédagogique qui sera appliqué à partir de la rentrée !

D'autres chantiers sont également d'actualité : dossiers de subvention pour le poste de directrice, demande d'agrément Jeunesse et Sports, CAF... Ces différents éléments permettront d'améliorer à leur tour le service rendu par la Perdrix et d'accueillir les enfants dans des conditions optimales.

Chaque année, nous faisons un **appel aux parents qui souhaitent rejoindre le Bureau de l'association** et confier un peu de leur temps au service des enfants de la commune. La Perdrix est une association active qui participe à la vie du village, au quotidien des familles. **Il est important de la pérenniser !!**

La Perdrix sera présente à la journée des associations le 29 juin 2013, n'hésitez pas à venir nous rencontrer sur le stand !

A très bientôt,

Les membres du Bureau de la Perdrix
Une équipe dynamique de parents bénévoles

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Anne-Lise Desnoyer au 02.47. 43. 52. 73 ou par mail : accueil.periscolaire.villandry@gmail.com

Autrefois sur les bancs de l'école appel à vos souvenirs !!!

Une exposition pour raconter vos souvenirs à l'école de Villandry

Dans notre vie d'enfant, l'école occupe une place de tout premier plan. Que ce soit pour travailler, apprendre ou jouer, c'est à l'école que nous réalisons notre première expérience de vie en société.

Une fois adultes, il n'est donc pas étonnant que nos souvenirs d'école prennent une vigueur toute particulière sur toute notre enfance, mêlant images, parfums ou sons (ah! nos mines figées sur les photos scolaires, l'odeur du parquet en entrant dans la classe, la craie qui grince sur le tableau...).

Mais chaque enfant a une idée différente de l'école telle qu'il l'a vécue jusqu'à former celle d'une génération toute entière. Puis d'une autre, et puis d'une autre encore.

Pour cette raison, nos souvenirs d'enfance, aussi anodins soient-ils, ont la valeur d'un livre qui témoigne de l'esprit de l'école portée par chacune des époques successives. On appelle alors cela le souvenir de toute une époque... Et le souvenir de cette époque se perd trop souvent parce qu'on n'a pas pris la mesure de son importance pour en garder la mémoire vive à transmettre aux générations futures.

La preuve : ce que chacun a gardé en mémoire alimente toujours très vite les conversations en famille ou en société dans des comparaisons très directes: alors, c'était vraiment comme ça avant ? Et bien à vous de le dire, de le montrer, ou de l'écrire.

Alors c'était comment l'école, avant ?

L'idée est de montrer concrètement comment c'était vraiment « avant » en faisant appel aux souvenirs et aux documents de chacun - les vôtres - pour bien voir, avec le recul, ce qui a pu marquer chaque génération dans les évolutions accomplies en quelques décennies: du porte plume mâché - avec les doigts maculés d'encre violette - à l'application de l'informatique à l'école en passant par le repas de midi avec ou sans cantine ... notamment quand la cantine n'existait pas.

C'est dans cet esprit que la mairie de Villandry, avec la participation des écoles et d'anciens élèves, envisage de réaliser, pour la première fois et grâce à ses habitants, à la fin de l'année 2013, une exposition sur l'école de Villandry au cours des siècles.



Cette exposition sera constituée d'une sélection de tous les documents qui pourront être rassemblés: photographies, vieux livres d'école, cahiers, ou même mobilier...

Garder une mémoire collective de ces souvenirs contribue à écrire par nous-même l'histoire de votre village, Villandry, sur la base de vos témoignages directs. Conserver vos traces de la vie passée à l'école, c'est commencer à «écrire» page à page et collectivement un «livre» qui pourra sans fin être continué par les générations futures.

Toutes celles et tous ceux qui disposent de documents ou qui seraient intéressés par ce projet de la mairie sont invités à se manifester auprès du secrétariat de mairie avant le 30 juin 2013. En outre, les témoignages écrits ou anecdotes (grandes et toute petites) sont totalement les bienvenus.

Précision importante : les documents originaux resteront toujours en votre possession. Seules des copies seront utilisées pour l'exposition.



Villandry Passeurs de Pierre

Il a été créé le 09/01/2013 une association locale sous la loi de 1901 ayant la dénomination :
« Villandry Passeurs de Pierre »

Elle a pour vocation de veiller et concourir à la sauvegarde et la restauration de l'église Saint-Etienne de Villandry et de ses abords ainsi que de contribuer à la valorisation du patrimoine culturel, architectural et du paysage, de la commune de Villandry.

Pourquoi cette association de défense du Patrimoine à Villandry ?

Notre premier projet est la restauration de l'église. Inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 30/03/1926, cette église paroissiale de type Roman souvent remaniée (XI^e, XII^e, XVI^e) a de nombreux atouts qui sont à préserver et à mettre en valeur au bénéfice des Colombiens - habitants de Villandry - et des touristes forts nombreux qui visitent notre village.

Cette église au cours des siècles s'est fortement dégradée, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur ; des travaux de restauration complète sont absolument nécessaires. Cette réfection -comme il est d'usage- est à la charge de la Municipalité de Villandry.

Un diagnostic général a été effectué en 2006 dans la perspective d'une restauration globale. Celle-ci n'étant pas alors envisageable, quelques travaux de couverture et de drainage furent effectués en attendant ; tandis que l'œuvre du temps continuait les dégradations : des éléments de la voûte de la nef se sont effondrés en juin 2012, ce qui a entraîné la fermeture immédiate de l'église pour raisons de sécurité. Dans un premier temps il faut envisager la réfection de la voûte de la nef lambrissée, des travaux de maçonnerie (corniches) et la révision partielle de l'installation électrique de l'édifice avant d'envisager sa réouverture au public. Le but de « Villandry Passeurs de Pierre » est de sensibiliser le public à cette opération pour soutenir le projet de la Municipalité et de récolter des fonds près de mécènes, de Fondations et de particuliers, pour aider au financement de la restauration de l'église.

Toute personne de bonne volonté sensibilisée à la sauvegarde de l'église Saint-Etienne sera la bienvenue pour nous soutenir dans notre projet même par un simple témoignage de sympathie.

Notre association participera les 14 et 15 septembre 2013 à la trentième édition des Journées européennes du patrimoine, qui auront pour thème : 1913-2013, cent ans de protection.

Présidente : M^{me} Lemerrier-Hantzer : 02 47 86 36 68

Secrétaire : M^r J. Bourdon : 02 47 49 93 11



CONFERENCE BATELIERS ET BATEAUX DE LOIRE

Par Patrick Villiers



La première conférence organisée cette année par Patrimoine Vivant Cher et Loire portait sur un thème Ô combien important pour notre région : les bateliers et bateaux de Loire. La Loire, fleuve sauvage et capricieux, mais dont notre conférencier nous a montré combien il était navigable et fréquenté par la marine assurant le transport du bois, puis du charbon, pendant des siècles. Avec ses canaux qui la reliaient aux autres grands fleuves, la Loire participait à l'approvisionnement des grandes villes, jusqu'à Paris.

Les gabares descendaient le courant et le remontaient à la voile. Les sapinières, elles, ne faisaient le plus souvent qu'un voyage, la descente. Leur bois était réutilisé, notamment pour la construction de maisons ou de meubles sur le lieu d'arrivée

La vie du fleuve était intense, et Patrick Villiers nous l'a contée avec une passion érudite et de nombreuses illustrations des temps passés. Patrick Villiers est professeur d'Université en histoire

moderne et contemporaine à Orléans. Au-delà de l'histoire de la batellerie de Loire, il est connu pour son ouvrage sur Lafayette, qu'il a présenté dans l'émission télévisée « secrets d'histoire » de Stéphane Bern.

Pendant plus d'une heure, il nous a conduits au gré de la Loire, sur les chemins d'une histoire riche, riche de l'inventivité des constructeurs de ces bateaux adaptés à leur fleuve, et du courage des bateliers qui les faisaient vivre. Nous avons pu ainsi mettre des images sur des noms, sur une façon de vivre et un art de naviguer. Puis Patrick Villiers s'est prêté au jeu des questions – réponses qui s'est prolongé devant un verre de l'amitié.

Pour la première fois, Patrimoine Vivant Cher et Loire se faisait accueillir dans la salle polyvalente de Saint Genouph. Il était normal de choisir une commune du bord de Loire pour évoquer la batellerie. Merci M. Avenet, et merci à la ville de Saint Genouph pour votre accueil.

MJC Ballan-Miré > Cap sur 2013 !

PORTES OUVERTES ET INSCRIPTIONS :

Pensez à vous inscrire en juin et passez un été en toute tranquillité !

> Envie de découvrir ?

Du 10 au 21 juin, portes-ouvertes de nos activités hebdomadaires artistiques, sportives et de bien-être. Sur simple appel au secrétariat, vous pourrez participer gratuitement à l'un de nos ateliers.

> Et pour s'inscrire ?

Au Café des amis :

- **Le 13 juin de 17h30 à 20h**

- **Le 9 septembre de 17h à 19h**

Feuille d'activités sur demande : mjc.ballan@wanadoo.fr

FORME ET BIEN-ETRE : LA MJC VOUS PROPOSE PLUSIEURS ACTIVITES SUR VILLANDRY

> **Activités adultes :**

- **YOGA**, avec Philippe GAULIN, tous les lundis de 19h à 20h30

- **TAI CHI PA QUA**, avec Elisée NEGOCE, tous les mercredis de 19h30 à 21h

- **GYM COCKTAIL**, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 20h à 21h

> **Activités enfants :**

- **DANSE MIXTE**, 4/6 ans, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 17h30 à 18h15

- **DANSE MIXTE**, 6/8 ans, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 18h15 à 19h,

- **JAZZ DANCE**, 9/10 ans, avec Clara NIQUE, tous les jeudis de 19h à 19h45

> **A noter :**

Gala de danse et démonstrations : Vendredi 28 juin à 19h30 au Gymnase Danguillaume, Ballan-Miré

L'occasion d'y découvrir le travail des différents ateliers durant l'année !

ZOOM SUR...

> **Cours de Tai Chi Pa Qua avec Elisée NEGOCE**

Plus ancienne méthode de santé et d'équilibre du corps et de l'esprit. Basé sur des mouvements composés de cercles qui s'enchaînent depuis ceux produits par les articulations jusqu'à ceux décrits par les segments du corps. Il constitue par excellence « l'art du souffle et du mouvement ». Il stimule la mémoire, la concentration et la souplesse pour une meilleure prise de conscience de soi-même.

Tous les mercredis de 19h30 à 20h à la salle associative

© MJC - cours de Tai Chi Pa Qua



En savoir +

Maison des Jeunes et de la Culture de Ballan-Miré

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

En période de vacances scolaires, il est préférable de téléphoner avant de se rendre à la MJC.

Tél : 02 47 67 69 63 / Portable : 06 70 64 76 16.

MJC Parc Beauverger - 34, rue du Commerce
37510 Ballan-Miré.

mjc.ballan@wanadoo.fr - <http://mjcballan.free.fr/>

MJC Ballan-Miré
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE

Ensemble Musical de la Confluence

Début d'année bien rempli pour l'Ensemble Musical de la Confluence qui a donné ses deux principaux concerts annuels, successivement à Savonnières puis à Ballan-Miré avec l'école de musique. Le programme éclectique composé par le chef Sébastien GRAS, alliant musique classique, jazz, musique de variétés et du monde a été apprécié du public et a mis tout particulièrement en valeur le pupitre des saxophones.

Lors du concert de Ballan, les jeunes élèves des classes de percussions, trompettes et clarinettes de l'Ecole de Musique ont fait valoir leur très prometteuse maîtrise de l'instrument.

Vous pourrez retrouver l'Ensemble Musical lors des prochaines cérémonies officielles, lors de la fête de la musique, le 22 juin à BALLAN puis lors de la messe de Ste Cécile animée par l'harmonie, suivie d'une soirée dansante, le samedi 23 novembre 2013.

Contact : 06 07 74 84 75 ou 02 47 50 00 89.

D

Début d'année calme pour Villandry Village. Le 25 janvier dernier a eu lieu notre assemblée générale. Suite à celle-ci et par manque de postulants, il n'y a pas eu de modification au niveau du bureau qui se compose comme suit :

Président : Henri Lépine
 Vice Président : Jérôme Fromaget
 Trésorier : Alain Maréchau
 Secrétaire : Emmanuel Gaillard

Nous démarrons ce nouvel exercice avec un nombre d'adhérents inférieur à l'an passé. En conséquence, seules les manifestations initiées avant l'AG sont maintenues. Nous espérons que de nouveaux adhérents se feront connaître afin de mener le mieux possible les animations ci-dessous.

Le 8 juin : Rillons Ensemble

Soirée festive de plein air sur le stade de Villandry. Dégustation de rillons tourangeaux autour de la piste de danse. La soirée sera animée par l'orchestre Colombien « Michel François ». La nuit venue, un feu d'artifice viendra embraser le ciel de Villandry.

Les 25 et 26 juin : Représentation music-hall « Villandry fait son cinéma »

Une heure trente de spectacle où se succéderont une vingtaine de tableaux chorégraphiés par Mlle Lisa Chaumet sur le thème du cinéma. Après le succès de l'an passé, nous vous espérons encore très nombreux lors de cette 2^{ème} édition.

Le 20 juillet : 2^{ème} édition de « Villan'Zik »

De nouveau, un programme éclectique pour satisfaire un large public (Chanson d'auteur, rock, reggae ...). Ci-dessous les six groupes qui se partageront les scènes de la place du 8 mai et du théâtre de verdure :

- Monsieur Dame Des chansons, drôles, intimes, réalistes...
- Jekyll Wood Chanteur Guitariste Slappé Samplé
- Mosaïk Ethnick Rock
- Ryal Sellah Freestyle
- Arcadya Pop, rock et chanson française
- Les Ducs Déclamations en Français sur des rythmes rock

Sur notre site, vous trouverez des informations complémentaires sur ces divers groupes et les liens internet permettant une première mise en bouche de leurs univers musicaux.

Le 15 septembre : 3^{ème} édition de « Rétro Mobile »

Les passionnés de véhicules anciens et d'ambiance américaine ont rendez-vous dans la vallée de Villandry. En cette journée Européenne du patrimoine, venez découvrir notre patrimoine automobile. Exposition et animation toute la journée.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter.

Mail : bienvenue@villandryvillage.com
 Site : www.villandryvillage.com
 Tél : 02.47.43.50.38

A bientôt lors de nos prochaines animations.



Le club de football de Villandry continue sa route vers la première division UFOLEP (sauf accident de parcours de dernière minute), malgré plusieurs blessés.

Les adhérents n'étant plus de la dernière rosée du matin... (mais encore très beaux quand même !!! et pratiquant à mon goût un bon football), de nouvelles recrues de préférence habitant à Villandry seraient les bienvenues.

Je compte beaucoup sur les habitants de longue date et le grand nombre d'arrivants en espérant que certains d'entre eux pourront nous rejoindre en tant que joueurs ou dirigeants.

Pour information, l'UFOLEP permet de jouer toute l'année le dimanche matin à partir de 10h comme en Fédération Française de Football avec un championnat, un classement et une coupe qui se décline en trois phases comme en district, tout en restant du football loisir.

Nous sommes là à la base pour pratiquer un sport en plein air sans pour autant se poser de questions existentielles.



Les mots d'ordre sont SPORT, DETENTE, LOISIR et BONNE HUMEUR.

Si à côté de cela les résultats suivent et la bonne ambiance également, que demander de plus !

Un nombre d'adhérents suffisant permettrait à chacun de faire passer sa vie de famille avant tout, d'être présent quand il est disponible et de faire des roulements dans le cas contraire. Par manque de monde et à cause du nombre de blessés, cela n'aura pas forcément été le cas en cette fin de saison.

Le nombre de licenciés de l'équipe se finalise habituellement au mois de juin lors de l'assemblée générale (date qui sera communiquée ultérieurement).

Les adhérents et moi-même restons à votre disposition pour de plus amples renseignements et sommes impatients de vous rencontrer.

Le président du VFC
Svfcsm@gmail.com

L'Association Stars TREC



Villandry. Les Colombiens et les passants étaient invités à voter pour le plus beau déguisement. L'après-midi des jeux se sont déroulés avec la participation de parents avec une rivalité enfants / parents bon enfant.

Le 6 avril, la désormais traditionnelle balade nocturne a rassemblé piétons et cavaliers pour un parcours d'environ 5 kilomètres à la tombée de la nuit au départ du centre équestre l'Alezane. Après avoir répondu à la série d'énigmes qui parsemaient le parcours, et en attendant les résultats, les équipes se sont réchauffées autour d'un chocolat, d'un café ou d'un thé bien chauds offerts par l'Association.

Le 19 mai et 2 juin prochain, l'Association organisera l'intendance des T.R.E.C. de ST Benoit et du centre équestre l'Alezane, Elle y proposera aux cavaliers et spectateurs buvette et grillades.

Après le Parcours d'Orientation et Régularité (POR) du matin, les cavaliers et équipes s'affronteront sur le PTV (Parcours en Terrain Varié). Vous êtes tous conviés à les soutenir et percevoir l'ambiance de la compétition l'après-midi.

Le 6 octobre, Stars Trec organisera son 7^{ème} Rallye cyclo équestre.

Départ le matin du centre équestre de l'Alezane avec remise du road book et



d'un questionnaire sur le parcours qui est d'environ 12 kilomètres. Après le repas tiré du sac, cavaliers et cyclistes se retrouveront pour une série de jeux par équipe. La journée se terminera par la remise des prix et un apéritif offert par l'Association. Cette journée est ouverte à tous les cavaliers, calèches et vététistes.

Courant octobre (date à définir) se déroulera la 3^{ème} rencontre de deux associations : Stars Trec et l'ACRIL (Association des Cavaliers Réunis d'Indre-et-Loire) au cours d'une randonnée équestre (cavaliers / calèches) réservée aux adhérents des deux associations. Cette randonnée se caractérise par la découverte de la région (Bourgueil en 2010, Loches en 2011, départ à définir pour 2013).

Manifestations 2013

L'année a débuté par la fête du printemps, le 24 mars, avec une participation record (environ 70 participants) malgré une météo un peu fraîche. Les cavaliers, leurs équidés et les piétons les accompagnant ont défilé déguisés dans les rues de

EN BREF

Bienvenue !

Bienvenue à Aurélien BROSSET qui a rejoint l'équipe au mois de février dernier. Affecté au service technique en prévision du départ en retraite de notre garde champêtre, Aurélien aura en charge notamment l'entretien de la voirie et des espaces verts ainsi que des bâtiments communaux.

Ces missions ne seront pas entièrement nouvelles pour lui, puisqu'il a assuré les mêmes fonctions pendant 8 années au sein d'une commune de taille similaire à la nôtre.



29 juin 2013

Forum des associations, organisé conjointement avec la kermesse de l'école.

15 juin 2013

Inauguration de la passerelle et du terrain multi-sports

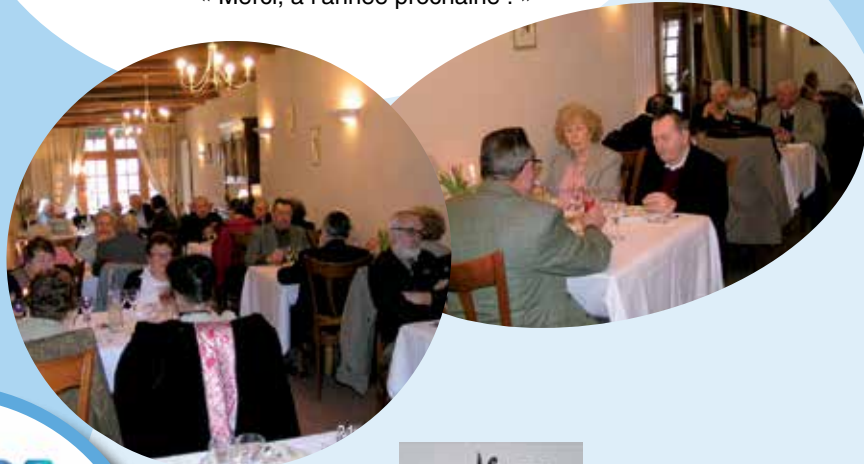


Nouveau !

Vous l'attendiez, il est installé : le panneau d'affichage de la place du 8 mai est prêt à recevoir les affiches annonçant vos manifestations et festivités.

Repas des aînés

Ce 21 mars passé, la météo nous accordait une pause bénéfique pour nos Aînés qui se sont retrouvés de nouveau au restaurant où ils ont été accueillis par Monsieur le Maire, accompagné de membres du conseil municipal. Ceci afin de partager le repas rituel de chaque année. A cette occasion, régnait une atmosphère de plaisir, de joie des retrouvailles, d'échanges des dernières nouvelles et l'on fit connaissance avec les « petits nouveaux ». En fin d'après midi, au moment du départ, les visages reflétaient la bonne humeur avec de chaleureuses salutations « Merci, à l'année prochaine ! »



11 juillet 2013

Passage du Tour de France à Villandry ! Les amateurs de courses cyclistes ne boudent pas leur plaisir : après le passage de la Roue Tourangelle le 21 avril dernier (photo de couverture), c'est le Tour de France 2013 qui le 11 juillet prochain traversera notre commune à l'occasion de la 12^{ème} étape de cette édition d'exception, la 100^{ème} !

Accueil été enfants/ados

Les plaquettes d'information sont disponibles en mairie !



PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Notre patrimoine a de l'avenir



Domicile adoré Venez découvrir quel habitat vous ressemble à la Maison du Parc !

Aujourd'hui l'habitat apparaît plus que jamais comme un confortable refuge. Au-delà de la décoration, du choix des meubles et des matériaux de construction, le rapport de l'homme à son habitation interroge le lien à notre environnement, notre rapport à la nature.

Et vous, quel est votre domicile adoré ? C'est ce que vous propose de venir découvrir la Maison du Parc dès le 1^{er} mars prochain.

La cabane, maison rêvée ?

du 1^{er} mars au 26 mai 2013 - Entrée libre

Entrez dans un monde imaginaire et plein de douceur ! Deux artistes vous proposent leur version de la cabane et installent pendant trois mois à la Maison du Parc des « cocons » dans lesquels vous pourrez vous laisser aller à la rêverie. Une interprétation décalée de la légendaire « cabane »...

Mon domicile adoré

du 1^{er} juin au 29 septembre 2013

Dans une maison, de nombreux éléments influent sur notre bien-être et notre santé. Tel un enquêteur scientifique, pénétrez dans notre maison témoin et recherchez-y les clefs d'un habitat confortable et sain.

Tour du monde des éco habitats

du 1^{er} octobre au 11 novembre 2013 - Entrée libre

Partout dans le monde, des hommes et des femmes vivent au quotidien en harmonie avec leur environnement. L'exposition illustre par des expériences vécues sous d'autres latitudes les grands principes de la construction écologique (utilisation de matériaux naturels, autoconstruction, recyclage des matériaux, éco-rénovation, éco-quartier...).

De nombreuses animations seront prévues à la Maison du Parc et sur le territoire : ateliers enduits « terres », fabrication de produits d'entretiens écologiques..., soirées chauves-souris...

Rendez-vous très prochainement sur www.parc-loire-anjou-touraine.fr pour connaître l'ensemble des animations et des rendez-vous proposés.

Horaires d'ouverture de la Maison du Parc

**Mars : vacances du 1^{er} au 17
et week-ends du 23/24 et 30/31**
10h - 13h et 14h - 17h
(fermé le lundi - ouvert à 10h30 le dimanche)

Septembre, octobre
9h30 - 13h et 14h - 18h
(ouvert à 10h30 le dimanche, fermé le lundi en octobre)

Avril, mai
9h30 - 13h et 14h - 18h
(ouvert à 10h30 le dimanche, fermé le lundi en avril)

Novembre (jusqu'au 11)
10h - 13h et 14h - 17h
(ouvert à 10h30 le dimanche, fermé le lundi)

Juin, juillet, août
9h30 - 19h
(ouvert à 10h30 le dimanche)





Rénover son habitat en tuffeau, les conseils du Parc

Rénover son habitation n'est pas chose simple, surtout devant la multitude des informations que chacun reçoit concernant la maîtrise de l'énergie.

Dans le cas d'un bâtiment en tuffeau, pierre emblématique des bords de Loire, l'enjeu réside dans le bon équilibre à trouver entre performances thermiques, pérennisation du bâti et budget.

Pour permettre à chacun de mieux comprendre les caractéristiques de ces architectures particulières et disposer d'une palette de solutions (techniques, matériaux, procédés de mise en œuvre), ainsi qu'un retour d'expérience sur des chantiers déjà réalisés, le Parc a édité un référentiel technique « **Un bâti en tuffeau pour aujourd'hui et demain** ».

On y trouve des clés de lecture du bâti ancien et des éléments de réponses selon son budget : de l'amélioration thermique ponctuelle, jusqu'au projet global de réhabilitation.

Ce guide propose des fiches articulées autour de 4 rubriques :

- 3 fiches pour développer la connaissance du bâti ancien (maison de bourg, maison rurale, maison de maître...)
- 2 fiches pour aborder les techniques de restauration du bâti ancien
- 5 fiches sur le comportement thermique du bâti et son amélioration (comment isoler un mur ou un plancher...)
- 2 fiches sur les futurs enjeux de la rénovation du bâti (composer avec le solaire et pérenniser son projet de réhabilitation).

Le référentiel sera mis à disposition en s'adressant à la Maison du Parc, auprès des Espaces Info Energie, des CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Maine-et-Loire, Maison Paysannes, Alter Energies, ainsi que des artisans partenaires.

Des architectes vous accompagnent dans votre projet

L'architecte du Parc pourra dans un premier temps vous guider et vous accompagner dans vos travaux. Le cas échéant, il vous orientera vers nos partenaires : les CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Maine-et-Loire et d'Indre et Loire, les Espaces Info Energie de l'ADEME, etc.

En partenariat avec le Parc, des permanences gratuites sont proposées à :

- Beaufort-en-Vallée (Mairie) > les 1er et 3ème mardi matin de chaque mois
- Doué-la-Fontaine (Mairie) > les 1er et 3ème mardi après-midi de chaque mois
Réservation au 02 41 22 99 99
- Tours > les mercredis et vendredis – Réservation au 02 47 31 13 40

Nouveau réseau BUS + TRAM

Auparavant desservis par la ligne V Fil Vert, Villandry et Savonnières bénéficient avec le nouveau réseau Bus + Tram A, d'une desserte chaque jour de la semaine, du lundi au samedi (au lieu du mercredi et samedi seulement).

La ligne V devient la ligne 32 de septembre à juin et réalise son terminus au Lycée Grandmont. Elle est en connexion directe avec le tram A à la station Fac 2 Lions et permet une liaison rapide avec le centre de Tours.

En période estivale, de juin à octobre, la desserte est complétée par la ligne 33 assurant une liaison directe le centre de Tours et la Gare en particulier pour acheminer vers le château de Villandry les nombreux touristes arrivant en train.

Nouveau !

Des bus tous les jours de la semaine.
Une desserte le dimanche grâce à un service aller-retour sur réservation de la ligne 32.
Une desserte touristique des grottes de Savonnières et du Château et des Jardins de Villandry.

Plus souvent, plus régulièrement

De juin à septembre les lignes bus proposent les mêmes horaires en semaine, y compris pendant les petites vacances scolaires.

Bus et Tram A, de nouvelles façons de se déplacer

En connexion directe avec le Tram A à Fac 2 Lions et avec la ligne 2 Tempo au lycée Grandmont, ce sont de nouvelles possibilités de déplacements dans toute l'agglomération en alliant confort et rapidité. Le centre de Tours est alors à moins de 8 minutes !



Festivités 2013

Événements 2013

Samedi 11 et Dimanche 12 mai : Championnat de France féminin de parties rapides d'Échecs
Initiation au jeu d'échecs pour le public
Tarifs habituels

Samedi 1er et Dimanche 2 juin : Rendez-vous aux Jardins
« Le jardin et ses créateurs »
Tarifs habituels - exceptionnellement gratuit pour les moins de 18 ans

Vendredi 5 et Samedi 6 juillet : Nuits des Mille Feux
Illuminations des jardins aux chandelles et spectacle pyrotechnique
Tarifs spéciaux : adulte 9,50€/réduit 7€/gratuit moins de 8 ans
Pour ceux qui ont visité dans la journée le château et/ou les jardins : 3€ de supplément

Jeudi 11 juillet : Passage du Tour de France cycliste à Villandry

Vendredi 19 juillet : Concert
Rencontre de la chorale Cantoria avec la chorale américaine « House Blend »
Tarifs habituels

Samedi 14 et Dimanche 15 septembre : Journées Européennes du Patrimoine
Tarifs habituels - exceptionnellement gratuit pour les moins de 18 ans

Samedi 28 et Dimanche 29 septembre : Journées du Potager
Rencontre du public avec les jardiniers de Villandry
Tarifs habituels



Expositions 2013

visibles dans le cadre de la visite du château

« Deux sœurs au jardin »

Isabelle Antoine et Marine Cousin
du 16 mars au 27 mai 2013

« Villandry, un jardin 100% écologique, havre de la biodiversité »

Exposition en collaboration avec le CETU Innophyt de l'Université de Tours
du 1^{er} juin au 3 septembre 2013

« Feuilles et fruits : une seconde vie »

Elisabeth Larousse et Antonio Gómez
du 7 septembre au 11 novembre 2013

NUMÉROS UTILES



- MAIRIE**
Tél. 02 47 50 02 08
Ouvert du lundi au vendredi de 15h à 19h
- Agence postale et point lecture**
Tél. 02 47 37 78 61
Ouvert du lundi au vendredi de 14h30 à 17h, et le samedi de 9h à 11h30.
- Accueil périscolaire « La Perdrix »**
Tél. 02 47 43 52 73
- Ecole primaire**
Tél. 02 47 50 19 55
- Le RAM : Relais Assistantes Maternelles**
Contact : Anne NOBRE
Tél. : 06.30.80.83.15, e-mail : service.ram@fr.oleane.com
- Assistante Sociale :**
M^{me} JALLADEAU / M^{me} BERON
Tél : 02 47 73 37 37
sur rendez-vous.
- Conciliateur de justice :**
Mr GAMBARI Christian
Permanences 2 mardis par mois en mairie de Ballan-Miré et sur rendez-vous.
Tél : 02 47 80 10 00
- ADMR (l'association du service à domicile)**
Contact : M^{me} DELERABLE Béatrice
Tél : 02 47 96 01 06 et 06 18 97 29 04
Courriel : admr.lignières@orange.fr
- PRESENCE VERTE (service à la personne)**
Présence Verte Touraine : Tél. 02 47 31 61 96
www.presenceverte.fr
- AssistaDom (services à domicile)**
Contact : M^{me} AULAGNER Martine
Tél : 02 47 40 00 59
E-mail : agence@assistadom.fr
Site : www.assistadom.fr
- Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)**
Structure de proximité pour les retraités, les personnes âgées et leur entourage.
Contact : CLIC « des 3 vallées » tél : 02 47 21 90 00
- Collecte des déchets :**
Ordures ménagères : mardi
Collecte sélective : vendredi
Informations sur les collectes : Tél. 02 47 78 13 00 ou contact. poubelle@agglo-tours.fr
- Déchèteries :**
Accès gratuit - formulaire de demande de carte d'accès téléchargeable sur www.agglo-tours.fr

Horaires déchèterie **La Bilette** (route de Monts – Joué lès Tours)
Lundi - mercredi - vendredi - samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Mardi : 13h30 - 17h45
Jeudi : 9h - 12h30

Horaires déchèterie de **La Grange David** (Bd Louis Xi - La Riche)
Mardi au samedi : 9h - 12h30 * 13h30 - 17h45
Dimanche : 9h - 12h30
- Transports scolaires :**
SIGEC - Service du transport scolaire
Hôtel de Ville de Ballan-Miré
02 47 80 10 00
- Gendarmerie :**
17 ou 02 47 68 26 90
Numéro d'urgence européen : 112
- SAMU :**
15
- Pompiers :**
18
- EDF :**
0810 08 03 33
- GDF : Urgence Sécurité Gaz :**
0800 47 33 33 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- Demande de raccordement au gaz naturel :**
09 69 36 35 34 (prix d'un appel local)
www.grdf.fr

AGENDA DES FESTIVITÉS

MANIFESTATIONS municipales et associatives

1^{er} mai 2013 : Chasse au trésor, Stars TREC

19 mai 2013 : Intendance du T.R.E.C. de Saint-Benoit

25 mai au 2 juin 2013 : Festival Les Musicales en Confluence

2 juin 2013 : Intendance du T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane

8 juin 2013 : Rillons ensemble, Villandry Village (terrain communal)

9 juin 2013 : Vide grenier de l'APEEV (terrain communal)

15 juin 2013 : Inauguration du city-stade et de la passerelle

16 juin 2013 : Finale de la coupe UFOLEP, VFC (terrain communal)

10 au 21 juin 2013 : Journée Portes Ouvertes, MJC de Ballan-Miré

25 & 26 juin 2013 : Soirée Cabaret, Villandry Village (salle polyvalente)

29 juin 2013 : Kermesse de l'école

29 juin 2013 : Forum des associations

11 juillet 2013 : passage du Tour de France

20 juillet 2013 : Villan'Zik, Villandry Village (centre bourg)

15 septembre 2013 : 3^{ème} édition de « Rétro-mobile » Villandry Village

6 octobre 2013 :

7^{ème} rallye cyclo-équestre de Stars TREC